

# Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Octobre 2006

## Aux responsables de sections et correspondants locaux du S.A.F.P.T

Chers (es) Collègues,

Dans le cadre de la convention de partenariat que nous avons signée en juin 2006 avec la FAFPT, en tant que secrétaire général national du S.A.F.P.T. J'ai été destinataire d'un courrier émanant d'Antoine BREINING, Président de cette dernière. (Copie ci-dessous)

*Le Président de la FAFPT  
Membre du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale*

*Le 18 septembre 2006*

***ACTION SOCIALE :***  
***Les Présidents de Régions et de Départements ne soutiennent pas  
l'amendement voté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale***

*Chers collègues,*

*Nous vous avons informés, après la séance du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale du 24 mai dernier, que le Conseil avait voté à l'unanimité un amendement au projet de loi relatif à la Fonction publique territoriale, visant à y introduire une contribution obligatoire des collectivités territoriales pour financer l'action sociale des agents.*

*L'Association des Maires de France ne s'est pas montrée opposée à cette contribution, mais l'Assemblée des Départements de France et l'Association des Régions de France, présidées par des élus socialistes, ont émis un avis négatif sur cette contribution financière, comme le confirme le courrier du Ministre Brice HORTEFEUX à Bernard DEROSIER, Président du Conseil supérieur.*

*Il est particulièrement scandaleux de constater que ce sont des élus qui en général critiquent le gouvernement pour son manque d'ouverture sociale, qui s'opposent à une mesure qui aurait pu permettre à l'ensemble des agents des collectivités locales de bénéficier d'une action sociale.*

*Cette affaire tend aussi à démontrer que l'accord signé par trois organisations syndicales (CFDT, UNSA et CFTC) en janvier dernier avec le Ministre de la Fonction Publique est un accord minimaliste dans le domaine de l'action sociale puisque, comme nous l'avons démontré à maintes reprises, il n'apporte absolument aucun avantage ni aucune mesure positive aux fonctionnaires territoriaux sur ce plan.*

*Je vous demande de relayer très largement cette position des Présidents de Régions et des Départements auprès de vos adhérents, car il ne suffit pas que les politiques lancent de belles phrases et se targuent de soutenir les agents lorsqu'ils sont en campagne électorale alors que dans les actes, ils sont totalement en contradiction avec leur discours et leurs promesses*

*Antoine BREINING*

**Comme vous pourrez le constater, ce courrier concerne le financement de l'action sociale des agents pour lequel nous avons longuement débattu lors de nos rendez-vous ministériels.**

**Il est évident que les constatations de notre partenaire sont aussi les nôtres. C'est pourquoi, chacun de vous doit se mobiliser afin de diffuser très largement la présente.**

**Jean- Michel DAÛY  
Secrétaire Général National**

